

Le Syndicat

Organisation : Sous le statut juridique d'un syndicat professionnel, notre organisation est composée d'un bureau d'élus bénévoles, de membres adhérents, d'un permanent et de conseillers extérieurs.

Objet : veiller aux intérêts de nos adhérents et défendre la profession de commerçant en général

Affiliation et Partenaires au niveau local : élus CCI, Medef, FCNC, Open NC, NC Eco, NC Tourisme, IFEL NC.

Au niveau national : Fédération nationale des centres-villes et FFAC.



FFAC

Fédération Française
des Associations de Commerçants

www.syndicatdescommerçants.nc

NC ÉCO



Nos adhérents

Nous comptabilisons en moyenne une centaine de cotisants représentant plus de **340 points de vente et 1800 salariés**. Majoritairement situés dans le Grand Nouméa et avec une dominante de l'équipement de la personne et de la maison. Pour autant nous avons des adhérents sur l'ensemble du territoire.

Les atouts de notre organisation : issue du terrain et proche de nos adhérents

👉 **Le Service aux adhérents** : informations sur l'actualité, conseils individuels, éclairages juridiques sur le code du commerce et de la consommation, mutualisation d'offres de prestataires et partage d'offres entre adhérents.

👉 **Les Actions mutualisées** : pour soutenir le commerce de détails et de proximité via une action commune permettant au SCNC une visibilité

SHOPPING NC - Y' A PRESQUE TOUT CHEZ NOUS ! Campagne de valorisation du commerce Calédonien permettant la réflexion autour de l'offre Calédonienne.

Offr'étudiants et Carte Seniors chaque année le Syndicat est partenaire du dispositif et véhicule une image proactive du commerce de proximité.

👉 **L'expertise et l'inclusion à tous les niveaux** :

Le Syndicat des Commerçants est au cœur même du système économique de la Nouvelle-Calédonie de par son ancienneté mais aussi comme organisation référente fédérant un commerce de détail en constante mutation. Le SCNC a su évoluer avec son temps et prendre le virage numérique en incitant ses affiliés à promouvoir une offre diversifiée et des canaux de distribution multiples.

Nous portons un message en faveur du commerce indépendant, de proximité et intégré dans son environnement.

Ils nous font confiance...L'association des professionnels concessionnaires automobiles, les commerçants de la Galerie Port Plaisance, le Syndicat des Opticiens et lunetiers, les commerces et restaurants de sites touristiques, les stations-services et bien entendu de nombreux commerçants de quartiers spécialisés ou non, et implantés partout en Nouvelle Calédonie.



LES ENJEUX ET AXES PRIORITAIRES 2024

L'OFFRE DANS LES COMMERCES – DES PRIX AJUSTES – UN TISSU DE CONSOMMATEURS PRESENT ET UN ENVIRONNEMENT ATTRACTIF – DES INSTITUTIONS A L'ECOUTE -

Le Syndicat des Commerçants NC s'attèle à promouvoir la profession et doit faire valoir les sujets suivants :

1-Formation et droit du travail

- *Formation : meilleur suivi de la formation continue des salariés, soutenir l'alternance et remonter l'âge d'accès.
- *Accords de Compétitivité pour le volet économique et social
- *Repos dominical : autorisation d'ouverture annuelle le dimanche pour tous sur la base du volontariat des salariés
- *Compte sociaux, retraites – statut du commerçant gérant

2-Relations commerciales et attractivité

- * accords commerciaux avec l'Australie /NOUVELLE-ZELANDE/ Polynésie et le Vanuatu, demande de **suppression des droits de douane à l'importation depuis ces zones**
- *Loi de régulation du marché : avis consultatif à remettre à chaque saisine (**contre les stop**)
- *Vente en détaxe, accès au Duty free pour tous les touristes pour tous les commerces
- *Colis postaux : franchise postale supprimée pour les particuliers et taxation au 1^{er} franc
- *TRANSITION DIGITALE et accès au modèle vente en ligne/commerce physique : soutien au PME indispensable via les programmes BPI

3-Règlementation économique et Fiscalité :

- *Harmonisation de la TGC entre les différents secteurs
- *Suppression des centimes additionnels liés à l'importation
- *Code du commerce : **simplification** telle que demandée par le groupe de travail CCI/SCNC/SIDNC
- *Evasions d'achat hors territoire, comment y répondre (produits à forte évasion, taxer les achats internet hors territoire)
- *Autorité de la concurrence : demande d'homogénéisation des seuils pour l'étude des dossiers et la réglementation PS, ou encore l'arrêté de coef de marges ...tout à 699 m2.

4-Urbanisme Commercial et attractivité des villes

- * Indice sur les Loyers Commerciaux
- *Redynamisation urgente du centre-ville de Nouméa, et relance des sujets Sécurité, propreté, stationnement et circulation
- *Schéma territorial du développement commercial, intégration de la notion d'agglomération et valorisation des développeurs de centre-ville



Nos priorités :

- Un moratoire sur toutes les nouvelles taxes
- Un Plan de relance incluant des leviers pour le commerce de détail
- Un Observatoire de l'immobilier commercial, du commerce, et de l'économie numérique avec mise à disposition des data sur le portail du gouvernement.